

ESÈCE VULNÉRABLE AU QUÉBEC

NOM LATIN : *Arnica lanceolata*
Nuttall subsp. *lanceolata*
FAMILLE : Astéracées
(famille de la marguerite)
NOM ANGLAIS : lanceleaf arnica

Arnica à aigrette brune

(populations des régions de la Capitale-Nationale,
de la Chaudière-Appalaches et de l'Estrie)

Description

Plante herbacée vivace, à long rhizome. Tiges solitaires ou en groupes denses, atteignant de 20 à 50 cm de hauteur, simples ou ramifiées, villoses et souvent glanduleuses dans la partie supérieure, généralement glabres dans le bas. Feuilles dentées; les feuilles en rosette situées à la base de la plante elliptiques à oblancéolées, plus ou moins longuement pétiolées, à nervures non enfoncées dans la surface du limbe, de 4 à 20 cm de longueur et de 1 à 5 cm de largeur; les feuilles situées le long de la tige, de 3 à 5 paires, lancéolées, oblancéolées, ovées ou obovées, sessiles, à peine plus petites que les basales ou graduellement réduites. Capitules : de 1 à 10, atteignant de 3 à 6 cm de diamètre; rayons : de 5 à 15, jaunes; centre jaune, devenant brun; bractées involucreales : de 8 à 19, lancéolées, pileuses et glanduleuses. Fruits : cypsèles de 4 à 8 mm de longueur, à poils épars, stipités-glanduleux, surmontés d'une aigrette de soies brun pâle, barbelées à presque plumeuses.

ESÈCE VOISINE : *arnica lonchophylle* (*Arnica lonchophylla*,
synonyme : *A. chionopappa*).

TRAITS DISTINCTIFS : l'arnica à aigrettes brunes se distingue par ses feuilles à nervures non enfoncées dans la surface du limbe, ses bractées involucreales plus nombreuses (de 8 à 19), ses fruits à pubescence éparse, plus longs (de 4 à 8 mm) et ses aigrettes de soies brun pâle.

Répartition

ENDÉMIQUE DANS LE NORD-EST DE L'AMÉRIQUE

Amérique du Nord : dans quatre États du Nord-Est américain (New York, Vermont, New Hampshire et Maine) ainsi qu'au Québec et au Nouveau-Brunswick.

Québec : relativement abondante dans les régions de la Gaspésie (11) et du Bas-Saint-Laurent (01), avec de rares populations disjointes dans les régions de l'Estrie (05), de la Capitale-Nationale (03) et de Chaudière-Appalaches (12; occurrence historique).

Habitat

Au Québec, l'arnica à aigrette brune se trouve dans deux types d'habitats. Dans les secteurs montagnards et subalpins de la Gaspésie, l'arnica à aigrette brune pousse dans les prairies sourceuses ou au bord des ruisseaux. À plus basse altitude, elle occupe presque exclusivement les rives rocheuses ou graveleuses des rivières. Une seule occurrence non riveraine est connue dans la région de l'Estrie. Sans être calcicole, cette plante est associée la plupart du temps à des formations rocheuses basiques.



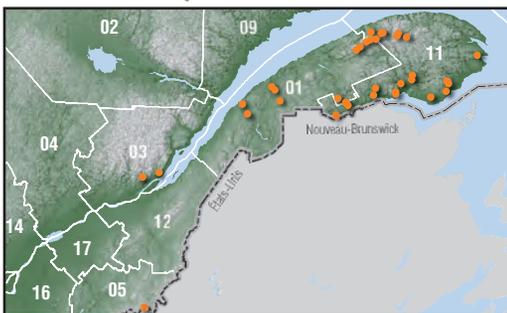
PHOTO : NORMAN DIGNARD, MRNF

RÉPARTITION EN AMÉRIQUE DU NORD



■ Espèce présente

RÉPARTITION AU QUÉBEC



● Occurrences récentes

PHOTO : NORMAN DIGNARD, MRNF



L'arnica à aigrette brune s'enracine dans les anfractuosités des roches.

PHOTO : LINE COUILLARD, MDDEP



Les prairies subalpines constituent le principal habitat de l'arnica à aigrette brune au Québec.

Biologie

L'arnica à aigrette brune croît en pleine lumière et requiert un certain degré d'humidité. Les individus sont habituellement dispersés le long des rives et ne forment que rarement des colonies. L'espèce ne parvient pas à occuper tout l'habitat potentiel. La compétition interspécifique ne semble pas constituer un facteur limitant dans les habitats riverains, alors que c'est le cas dans les prairies montagnardes et subalpines. Dans les habitats riverains, les graines de l'arnica à aigrette brune sont transportées par l'eau puis disséminées vers l'aval : elles donnent ainsi naissance à de nouvelles populations. Sa floraison a lieu de la fin de juin jusqu'en septembre.

Problématique de conservation

Le Québec regroupe à lui seul plus des trois quarts de l'effectif mondial de l'arnica à aigrette brune. On y dénombre 55 occurrences, dont seulement 11 comptent plus de 100 individus. Il existe peu de menaces dans les régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie où se concentre la quasi-totalité des occurrences de l'espèce. Cependant, les rares occurrences situées plus au sud sont considérées comme vulnérables en raison de leur isolement et de leur petite taille. Depuis 2010, ces populations isolées ou disjointes bénéficient d'une protection juridique au Québec. Selon les données de NatureServe, la situation de l'arnica à aigrette brune est aussi considérée comme précaire au Nouveau-Brunswick et dans trois des quatre États américains où elle croît.

RÉFÉRENCES UTILES

- Comité flore québécoise de floraQuebeca. 2009. *Plantes rares du Québec méridional*. Guide d'identification produit en collaboration avec le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Les Publications du Québec, Québec. 406 p.
- Dignard, N. et al. 2008. *Guide de reconnaissance des habitats forestiers des plantes menacées ou vulnérables*. Capitale-Nationale, Centre-du-Québec, Chaudière-Appalaches et Mauricie. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune et ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. 234 p.
- Marie-Victorin, Fr. 2002. *Flore laurentienne*, 3e édition mise à jour par L. Brouillet, S.G. Hay et I. Goulet en collaboration avec M. Blondeau, J. Cayouette et J. Labrecque. Gaëtan Morin éditeur, membre de Chenelière Éducation, Montréal. 1093 p.
- NatureServe. 2009. *NatureServe Explorer, an Online Encyclopedia of Life*, [En ligne], NatureServe and the Natural Heritage Network. [www.natureserve.org/explorer/] (site consulté le 9 novembre 2009).

CE PAPIER CONTIENT 100 % DE FIBRES RECYCLÉES APRÈS CONSOMMATION. 7211-10-11



CONTRIBUTION AU CDPNQ



Si vous repérez une population d'espèce menacée ou vulnérable, signalez-la au Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Vos observations permettront d'améliorer la connaissance de cette espèce et en favoriseront la sauvegarde.

www.cdpnq.gouv.qc.ca

PROTÉGER, C'EST DANS MA NATURE!

Développement durable,
Environnement
et Parcs

Québec 